

Une Douane, unie et indivisible !



Présentation : Comité pour l'ensemble de la DGDDI (CTR → CSAR)

Élection : Lors des scrutins programmés du jeudi 1^{er} au jeudi 8 décembre, vous allez élire vos représentants au *Comité social d'administration de réseau* (CSAR). C'est le nouveau nom du Comité pour toute la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI), jusqu'alors dénommé *Comité technique de réseau* (CTR).

Composition : C'est une instance *mixte*, c'est-à-dire qu'y siègent les représentants de l'administration et ceux des personnels, élus donc par les agents durant ces élections, sur la base des listes présentées par les syndicats.

Rôle : Le Comité social d'administration de réseau (CSAR) est l'instance en charge des questions relatives aux missions de la DGDDI, à l'organisation du réseau territorial et aux conditions de travail, au niveau **national**.



3 échelons géographiques

Il y a 3 échelons territoriaux de Comités sociaux d'administration (CSA), ce qui fait que vous serez appelés à voter 3 fois différentes :

1°) Au niveau ministériel (CSAM)

pour l'ensemble des personnels relevant de Bercy → élection du Comité social d'administration ministériel (CSAM, ex-Comité technique ministériel - CTM).

2°) Au niveau du Réseau de la DGDDI (CSAR)

→ élection du Comité social d'administration de Réseau (CSAR, ex-Comité technique de Réseau - CTR).

3°) Au niveau local (CSAL)

→ élection des comités sociaux d'administration locaux (CSAL, ex-Comités techniques locaux - CTL) pour :

- les Directions interrégionales (DI) dans l'Hexagone,
- les Directions régionales (DR) en Outre-mer,
- les services à compétence nationale (SCN),
- les services de la DG.



Les compétences : ce qui a trait au collectif

Les Comités sociaux d'administration (CSA) sont les **instances de défense des intérêts collectifs**. Ils sont consultés sur les questions et projets de texte relatifs :

- à l'organisation et le fonctionnement des services ;
- à la gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences ;
- aux questions budgétaires, indemnitaires et statutaires ;
- aux évolutions technologiques, de méthodes de travail et leur incidence sur la santé, la sécurité et les conditions de travail ;
- à la formation et au développement de qualifications professionnelles ;
- à l'insertion et l'égalité professionnelle (lutte contre les discriminations).



Des questions ?

Quelle représentation ?

Aux dernières élections en 2018, 5 syndicats ont obtenu des scores assez comparables, en se tenant tous en 1000 voix et en obtenant 2 sièges au Comité de toute la DGDDI.

Quels syndicats ?

Pour ces élections, FO et le SNCD (syndicat de la catégorie A*) poursuivent leur union, la CFDT s'allie à nouveau avec la CFTC (syndicat chrétien) et l'UNSA fait de même avec la CGC (autre syndicat des cadres sup!). SOLIDAIRES et la CGT présentent leurs propres listes.

Durée du mandat ?

Le mandat dure 4 ans. Durant ces 4 années, désigner des représentants SOLIDAIRES DOUANES vous assure de désigner des collègues de terrain, motivés, déterminés à porter la parole collective devant la DG contre la réduction des missions et du réseau de la Douane et pour son renforcement et le développement de ses moyens territoriaux et matériels.



Le cadre : la mondialisation n'est pas une fatalité, et la Douane est un impératif !

La Douane, au temps de la mondialisation et du libre-échange des marchandises ? Depuis bientôt 40 ans, cette lune « laissez-fairiste » est arguée par les autorités pour la saigner brutalement.

Pourtant, la concurrence déloyale (« dumping ») créée par cette sur-marchandisation du monde produit des effets désastreux sur nos sociétés, démontrant la **nécessité d'une administration de régulation et de protection** pour éviter l'insécurité économique, sociale, écologique et sanitaire.

La lutte contre les trafics illicites et la relocalisation des activités sont une nécessité. Pour SOLIDAIRES Douanes, la nécessité d'une Douane, est toujours, sinon plus, évidente. Les coupes d'effectifs et baisses de moyens au regard des besoins doivent cesser !



Restructurations (TMF, GF, etc) :

les autorités projettent diverses régressions !

La lutte de fin 2012 au printemps 2015 a permis d'infléchir le démantèlement prévu dans le Projet Stratégique Douane (PSD).

Ainsi les 2 dernières années de créations de postes furent 2016 et 2017, suite aux attentats et en vue du Brexit. Dès 2018, la « haute » administration a initié une nouvelle politique de désintégration à travers le Comité d'Action Publique pour 2022 (CAP 2022).

Après une pause de 2 ans suite à la mobilisation du printemps 2019 et la crise Covid de 2020, permettant d'acquérir divers équipements, **les contre-réformes ont repris**, via :

- fermeture de services et suppressions de postes,
- précarisation des conditions de travail (intensification des tâches, perte d'initiative, dégradation de la formation continue).

La concentration des missions n'empêche pas le ministère de décider de leur abandon, via :

- le transfert des missions fiscales (TMF) en Opérations commerciales (OPCO) ;
- et peut-être demain via la mission Garde-frontières (GF) en Surveillance (SURV), aux dépens de la lutte contre la fraude (LCF).



Un syndicat de lutte :

la mobilisation, intellectuelle et sur le terrain, est un outil de solutions !

Tout comme nous nous sommes opposés en 2015 à signer le protocole d'acceptation du Projet Stratégique Douane (PSD), SOLIDAIRES Douanes a refusé en avril 2022 de signer l'accord d'accompagnement du Transfert des missions fiscales (TMF).

Nous pensons que **la mobilisation est LE moyen pour faire reculer** les autorités actuelles, actrices convaincues du sabotage du service public. Ce, pour rétablir une Douane forte, ambitieuse, dotée d'effectifs et de moyens suffisants pour remplir avec efficacité ses missions de protection du territoire, de lutte contre les grands trafics et de perception des recettes de l'État.

SOLIDAIRES Douanes entend développer ce front du refus et de l'alternative. Nous sommes convaincus que **la Douane doit demeurer forte dans ses 2 branches**, ses 2 composantes, SURV et OPCO. C'est cela que nous continuerons à défendre en CSAR.



Accompagnement social :

un leurre !

À l'exception de SOLIDAIRES, tous les **syndicats** (CFDT, CFTC, CGT, FO-SNCD, UNSA, CGC) **ont fait le choix d'acter cette politique**, de ne plus la contester et de se contenter « d'accompagner » les agents dans les restructurations.

Or, non seulement cette politique de renoncement fragilise la DGDDI et ses personnels, mais en plus elle fait la preuve de son inefficacité !

Ainsi, le dispositif de transfert vers la DGFIP des agents dont le bureau ferme n'a pas fonctionné. **Accepter les abandons et le choix du « moins pire » se révèle être une impasse**, ne faisant qu'entériner le processus de désintégration de l'administration, sans aucune garantie en échange !

Contre-réformes – quelques positions syndicales

Dénomination		POUR	ABSTENTION	CONTRE
CPP – Contrats pluriannuels de performance (-360 ag ^h /an pendant 5 ans)	CAP 2009	CFDT, CFTC, SNCD, FO, UNSA		SOLIDAIRES CGT
	CAP 2012	CFDT, CFTC, USD-FO, UNSA	CGT	SOLIDAIRES
PSD 2015-2018 (-800 emplois, suppression de dizaines de services)		CFDT, CFTC, USD-FO, UNSA (signature accord accompagn)		SOLIDAIRES CGT
TMF 2019-2015 (-700 emplois directs a minima; perte de 95% des taxes collectées par la DGDDI)		CFDT, CFTC, CGT, USD-FO, UNSA, CGC (signature accord accompagn)		SOLIDAIRES



Disponible pour vous au quotidien : pour servir et non se servir !

SOLIDAIRES Douanes, en parallèle, vous défend au quotidien :

- CONTRE l'aveuglement de l'administration et les mesquines pratiques de la « haute » hiérarchie ;
- POUR l'amélioration des conditions de travail.

SOLIDAIRES DOUANES est ainsi **le seul syndicat à s'être impliqué dans une analyse de la discipline et des fiches de signalement**, afin qu'il n'y ait pas d'injustice.

SOUTENEZ un syndicat sincère, rigoureux et exemplaire !

VOTEZ SOLIDAIRES Douanes !